

DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS : RÉDACTION DES PROJETS PSF 2023

Ce dossier vise à accompagner la rédaction d'un projet afin de solliciter une subvention territoriale, dans le cadre du Projet Sportif Fédéral, mais également pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club.

Des éléments techniques liés aux démarches à réaliser seront évoqués, ainsi que la présentation des thématiques spécifiques à la Fédération Française de Cyclisme.

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

SOMMAIRE

PARTIE 1: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROJET

3

PARTIE 2: ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES DE MISE EN PLACE POUR LES 8 DISPOSITIFS

8

1. Objectif : Développement de la pratique

8

Dispositif1 : « École Française de Cyclisme »

8

Dispositif2 : « Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous »

11

2. Objectif : Ethique et Citoyenneté

13

Dispositif3 : « Savoir Rouler à Vélo »

13

Dispositif4 : « Vivre vélo au féminin »

15

Dispositif5 : « Responsabilité Sociétale des associations »

18

3. Objectif : Promotion Sport Santé

20

Dispositif6 : « Cyclisme Santé »

20

4. Objectif : Accession territorial au Sport de Haut Niveau

22

Dispositif 7 : « PPF Actions sportives »

23

Dispositif 8 : « PPF Optimisation de l'entraînement »

25

PARTIE 1 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROJET

Attention: le projet présenté doit être personnalisé à l'association. Les éléments descriptifs apportés (objectifs, descriptions et indicateurs) sont très importants. Ils doivent permettre aux commissions d'évaluation de bien ressentir la spécificité de chaque action.

S'agissant spécifiquement de la demande de subvention territoriale, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur «Le Compte Asso», l'étape de description du projet. [Consulter le guide.](#)

Un guide dans la conception et la réalisation de projet(s), plutôt accès sur la réflexion du contenu, a été mis en place, [accessible en cliquant ici.](#)

Afin d'accéder au dispositif de subvention territoriale ANS – FFC 2023, saisir dans la case « Recherche » le code relatif à votre région d'appartenance selon la liste ci-dessous (libellé : **FFCyclisme – NOM de la REGION - Projet sportif fédéral**) :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 1025
- Bourgogne Franche-Comté : 1026
- Bretagne : 1027
- Centre Val-de-Loire : 1028
- Grand Est : 1029
- Hauts-de-France : 1030
- Île-de-France : 1031
- Normandie : 1032
- Nouvelle Aquitaine : 1033
- Occitanie : 1034
- Pays de la Loire : 1035
- Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1036
- Guadeloupe : 1037
- Martinique : 1038
- Guyane : 1039
- La Réunion : 1040
- Mayotte : 1041

La réalisation d'un dossier de demande de subvention peut comprendre entre un et trois projets qui s'intègrent dans un ou plusieurs des sept dispositifs existants. Ces dispositifs sont présentés en partie 2 de ce dossier.

1. Intitulé du projet :

Merci d'utiliser l'appellation ci-dessous pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention. Le nom du projet doit bien correspondre à l'une des 10 fiches thématiques présentées en Partie 2.

Nom du projet - Nom du Club

Les projets les plus aboutis seront contextualisés ; les contenus seront adaptés aux caractéristiques du club et à celles de son territoire. Des innovations et des compléments peuvent venir enrichir les projets type.

2. Objectifs :

Cette partie vise à **décrire ce que le club poursuit à travers le projet**. Elle devra mettre en avant les axes valorisés et défendus par le projet, en cohérence avec le projet associatif du club.

3. Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club pour mener son projet. Elle permettra d'illustrer les actions concrètes qui seront menées pour le projet.

Le projet fédéral "Tous en selle pour 2024" se veut au service des pratiquants et des structures fédérales en constituant une plateforme pour un cyclisme français innovant, durable et inclusif, aussi ces dimensions de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) devront transcender l'ensemble des projets présentés par les clubs afin d'engager une transformation en profondeur des pratiques cyclistes.

Les actions orientées vers des territoires prioritaires (ZRR, QPV), qui feront l'objet d'une attention particulière, devront être mentionnées dans cette partie, et détaillées.

4. Modalité de l'aide :

Sélectionnez « **Aide au projet** ».

5. Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif en fonction de la fiche projet que vous souhaitez développer parmi les 4 proposées (élément à retrouver sur la fiche thématique).

Ces différents objectifs sont les suivants :

- Développement de la pratique
- Éthique et citoyenneté
- Promotion du sport santé
- Accession territoriale au sport de haut niveau

6. Modalité ou dispositif :

Il s'agit ici de sélectionner le **dispositif dans lequel s'inscrit l'action parmi les 8 proposés** par la FFC. Chaque projet déposé doit obligatoirement être rattaché aux dispositifs suivants :

Dans l'objectif de "Développement de la pratique"

- *Structuration d'une Ecole Française de Cyclisme*
- *Animations & manifestations cyclistes pour toutes et tous*

Dans l'objectif "Ethique et citoyenneté"

- *Savoir Rouler à Vélo*
- *Vivre vélo au féminin*
- *Responsabilité Sociétale des Associations*

Dans l'objectif "Promotion sport santé"

- *Cyclisme Santé*

Dans l'objectif "Accession territoriale au sport de haut niveau"

- *PPF Actions sportives*
- *PPF Optimisation de l'entraînement*

Les projets de clubs qui ne s'inscrivent pas dans au moins un de ces dispositifs ne seront pas subventionnables.

7. Publics bénéficiaires :

Statut : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet

Genre : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet - (Féminin ; Masculin ; Mixte)

Tranche d'âge : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet

Nombre : Indiquer le nombre de bénéficiaires visé par le projet

Type : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet

Commentaire : Vous pouvez apporter des précisions sur le public bénéficiaire

Nota : Le public féminin est un public très fortement ciblé par l'Agence Nationale du Sport. La FFC dans le cadre de son projet fédéral est fortement investie vers la féminisation et la mixité du sport cycliste. Si votre action est majoritairement à destination d'un public féminin, veuillez cocher le genre « féminin » .

8. Territoires :

Territoire: Une description précise des caractéristiques de votre territoire (nom de-s ville-s, de-s quartier-s, données géographiques, autre-s club-s cycliste-s...) est essentielle pour comprendre les particularités de votre projet.

L'objectif de cette description est de démontrer en quoi le projet va permettre le développement des activités dans des territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

Type de territoire: Si c'est le cas, il est important de sélectionner le type de territoire dans lequel sont prévues les actions du projet.

9. Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

Il est à noter que les projets mobilisant des éducateurs professionnels seront valorisés, cette mobilisation peut se faire avec des salariés du club ou des moniteurs intervenants extérieurs en tant que prestataires.

10. Évaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets. Ces indicateurs doivent être mesurables et réalisables.

Attention: Toutes les thématiques impliquent un indicateur d'évaluation obligatoire pour votre projet (voir partie 2). Vous devez inclure cet indicateur dans votre demande de subvention.

11. Budget de l'action et subvention demandée :

Le budget doit englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

Exemple de dépenses	Exemples de recettes
Frais de formation	Subventions ANS et autres (collectivités...)
Acquisitions de matériel spécifique (dans la limite de 500 euros HT)	Participation des usagers
Rémunération des intervenants	Aides de partenaires (privés, fondations...)
Frais de déplacement	

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet.

Rappel : Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR – voir carte interactive).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues peuvent également être indiquées (collectivités locales, aide à l'emploi...).

ATTENTION :

Lors de la rédaction du dossier par les clubs, il est essentiel de bien penser à :

- **Présenter le même montant** entre le projet envisagé et le budget prévisionnel annoncé dans les comptes de l'association ;
- **Etre cohérent sur le poids de l'aide demandée** dans le budget du projet : l'aide ne doit pas dépasser 50% du financement du projet ;
- **Être cohérent sur l'ambition financière du projet** qui doit être en rapport avec le budget global de l'association ;
- **Intégrer les co-financements** à la demande, en précisant les montants dans le budget

À l'issu de la demande de subventionnement sur une ou plusieurs action(s) spécifique(s), si vous souhaitez comprendre le montant qui a été attribuée à votre structure, vous pouvez consulter le document "Comprendre le montant de la subvention PSF attribuée", [en cliquant ici](#).

PARTIE 2 : ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES DE MISE EN PLACE POUR LES 8 DISPOSITIFS

OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Dispositif 1 : Ecole Française de Cyclisme

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

Ecole Française de Cyclisme - Nom du Club

Développement de la pratique

Cadre référent : Jean Charles ROMAGNY - jc.romagny@ffc.fr

ATTENTION :

Les actions déposées dans le cadre du dispositif "Ecole Française de Cyclisme" seront étudiées pour les clubs labellisés "Baby Vélo", "Ecole de Vélo", ou "Club Compétition" ou les clubs souhaitant être labellisés en 2023.

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Obtenir le label "Baby-vélo" : pour favoriser l'aisance à vélo des enfants dès le plus jeune âge en utilisant une méthode pédagogique qui s'appuie sur le support draisienné.
- Obtenir le label "École de Vélo" : Pour poursuivre les apprentissages autour des fondamentaux du cyclisme, dans une approche loisir permettant d'obtenir le diplôme du « Savoir Rouler ».
- Obtenir le label "Club Compétition" : Pour engager un perfectionnement dans une des disciplines du cyclisme, en lien avec le circuit de compétition.
- Développer une nouvelle discipline (type Gravel, BMX Freestyle, etc..)
- Structurer et promouvoir une offre de pratiques cyclistes pour les jeunes dans le territoire du club
- Accroître la qualité d'encadrement pédagogique du club
- Accueillir de nouveaux licenciés
- Faire découvrir différentes pratiques cyclistes (route, VTT, BMX, Piste, Freestyle...) aux jeunes pratiquants
- Mise en place de créneaux jeunes, hors licenciés
- Participation de l'Ecole Française de Cyclisme au Trophée de France Jeune Cycliste

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Mise en œuvre d'actions liées aux dispositifs ministériels 30 minutes Activités Physiques Quotidiennes et 2 heures de sport en plus au collège
- Mobilisation d'une équipe d'encadrement, bénévole ou rémunéré, pour organiser l'EFC. Ceci peut nécessiter l'accompagnement vers de la formation fédérale pour certaines personnes.
- Mise en œuvre d'actions partenariales avec des écoles, ACM, des sections sportives ou associations de fédérations scolaires (USEP, UNSS, ...)
- Acquisition de matériel pédagogique pour accueillir de nouveaux licenciés au sein de l'EFC notamment pour ouvrir un créneau dans une nouvelle discipline
- Acquisition du matériel pédagogique nécessaire à l'accueil de groupes de jeunes cyclistes (par exemple : <https://api.doublet.pro/efc.html> ou autres...)
- Communication vers les parents et vers les acteurs institutionnels du territoire pour faire connaître l'EFC

Pour favoriser l'accès de l'EFC à des jeunes qui résident dans des territoires défavorisés (QPV, ZRR...), il peut être intéressant de mobiliser des maisons de jeunes, de centre de protection maternelle infantile (PMI), des écoles ou tout autre relais en lien avec les jeunes et leurs parents. Ils pourront faire connaître l'EFC mais aussi pour certains participer financièrement à l'inscription de jeunes de leurs territoires.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut: École de Sport

Genre: Mixte

Tranche d'âge: Mineur

Type: Public Mixte

Commentaire: Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels:

à Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »

à Puis sélectionnez le dispositif « **Structuration d'une École Française de Cyclisme (EFC)** »

6. Évaluation :

Indicateur obligatoire

- Être labellisé "Ecole Française de Cyclisme" en 2023

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs

- Label(s) obtenus de l'École Française de cyclisme: Baby vélo et/ou club compétition
- Evolution du nombre de jeunes inscrits au sein de l'EFC.
- Nombre de jeunes bénéficiaires des créneaux dédiés aux nouvelles disciplines
- Evolution du nombre de points obtenus au trophée "Ecole Française de Cyclisme de l'année"
- Evolution de classement du club au trophée "Ecole Française de Cyclisme de l'année"

Dispositif 2 : Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous – Nom du Club

Développement de la pratique

Cadre référent : Thierry BEDOS - t.bedos@ffc.fr

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Promouvoir les animations autour des équipements cyclistes labellisé "5000 terrains de sport" ([consulter la rubrique](#))
- Promouvoir les manifestations de masse du cyclisme auprès du plus grand nombre, en particulier des jeunes, en innovant sur des formats de courses et d'animations
- Inciter des jeunes filles et des jeunes garçons à rejoindre le club pour y pratiquer une discipline cycliste dans une approche compétitive
- Participer à la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024: mobiliser la population dans ce sens et impliquer le territoire du club dans cette dynamique
- Promouvoir une image moderne et innovante des activités cyclistes
- Mutualiser des compétitions cyclistes réservées aux licenciés avec des épreuves ouvertes à toutes et tous, notamment aux licenciés de fédérations sportives voisines
- Être précurseur de la conception de manifestations exemplaires sur l'aspect éco-responsable

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Animations ouvertes à tout public sur des équipements 5000 terrains de Sport: Parc Mobil Ludique, Pumptrack, Urban Freestyle Park, Stade VTT de proximité
- Organisation du dispositif « Défie un Champion » (voir fiche en cliquant ici) dans le cadre de manifestations locales, cyclistes ou non (forum des associations, fête du sport...)
- Organisation de manifestations cyclistes ouvertes à tous : cycloportives, "tests chrono" (voir fiche en cliquant ici), randos d'or, rallyes VTT...

- Coopération avec des établissements scolaire et/ou les sections UNSS de ces établissements pour mettre en place le dispositif « Défi un Champion »
- Formation de la ou des personnes en charge d'animer le dispositif « Défi un Champion » ou les manifestations cyclistes pour tous
- Mobilisation et acquisition du petit matériel nécessaire à ces animations ou manifestations
- Organisation de manifestations dans de nouvelles pratiques cyclistes (gravel, e-cycling, freestyle...)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors clubs

Genre : mixte

Tranche d'âge : tout public

Type : Public mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires, et la coopération avec d'autres fédérations sportives.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de la pratique »
- Puis sélectionnez le dispositif « Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous »

6. Évaluation :

Indicateur obligatoire

- Nombre de participants à l'animation ou manifestation mise en place (Défi un Champion, Test chrono, Cyclo sportive, Randonnées Route, Gravel ou VTT, 5000 Terrains de Sport...), dont nombre de filles et nombre de garçons

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs

- Pourcentage des participants non licenciés FFC

OBJECTIF : ETHIQUE ET CITOYENNETE

Dispositif 3 : Savoir Rouler à Vélo

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

Savoir Rouler à Vélo – Nom du Club

Ethique et Citoyenneté

Cadre référent : Jean Charles ROMAGNY - jc.romagny@ffc.fr

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Réaliser des cycles d'apprentissage du dispositif ministériel Savoir Rouler à Vélo pour des enfants de 6 à 11 ans.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

ATTENTION :

Les actions éligibles dans le cadre du PSF doivent viser des interventions du club dans les établissements scolaires ou les accueils collectifs de mineurs. Les actions SRAV au sein du club ne sont pas éligibles.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Mise en œuvre de modules «Savoir Rouler à Vélo» au sein des établissements scolaires du territoire et des accueils collectifs de mineurs (ACM)
- Mise en œuvre de modules «Savoir Rouler à Vélo» auprès d'un public en situation de handicap (cycles au sein d'Instituts Médicaux Educatifs (IME),...)
- Formation des éducateurs du club pour qu'ils soient capables d'encadrer des modules «Savoir Rouler à vélo»
- Mise en œuvre d'actions de promotion du "Savoir Rouler à Vélo" au cours d'évènements (Mai à Vélo, Semaine Olympique et Paralympique, compétitions internationales ...)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut: Public hors club

Genre: Mixte

Tranche d'âge: Mineur

Type: Public Mixte

Commentaire: Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires. Le projet peut également impliquer les parents.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Développement de l'éthique et de la citoyenneté** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Organisation de séquence « Savoir Rouler à Vélo » pour les jeunes** »

6. Évaluation :

Indicateur obligatoire

- Nombre d'attestations « Savoir Rouler à Vélo » délivrées par le club et renseignées sur la plateforme gouvernementale (<https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>)

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs

- Nombre et listes des structures associées à l'organisation de modules ou de manifestations « Savoir Rouler à Vélo » (établissements scolaires, centres de loisir, accueil collectif de mineurs...)
- Nombre d'enfants bénéficiaires issus de territoires prioritaires (ZRR, QPV)
- Nombre de bénéficiaires en situation de handicap

Dispositif 4 : Vivre Vélo au Féminin

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

Vivre Vélo au Féminin – Nom du Club

Ethique et Citoyenneté

Cadre référent : Mathilde DUPRE - m.dupre@ffc.fr

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Thématiques	Exemples d'objectifs
Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction)	<ul style="list-style-type: none">• Accroître la présence des femmes et des jeunes filles au sein du club, que ce soit parmi les pratiquantes, les éducatrices, les arbitres ou les dirigeantes• Former des femmes et des jeunes filles pour les accompagner vers les fonctions d'encadrement technique bénévole et/ou professionnels et les fonctions dirigeantes• Lutter contre les stéréotypes de genres et promouvoir l'engagement compétitif des cyclistes féminines• Promouvoir les pratiques cyclistes et le club auprès des publics féminin en agissant sur les conditions d'accueil : donner envie
Manifestation 100% filles	<ul style="list-style-type: none">• Expérimenter des dispositifs qui facilitent la pratique des activités cyclistes pour les femmes (garde d'enfant pendant la manifestation, utilisation des réseaux sociaux...): innover• Affirmer la volonté du club pour organiser des manifestations cyclistes ouvertes au plus grand nombre• S'inscrire dans la politique d'égalité entre les femmes et les hommes du territoire

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Thématiques	Exemples d'actions à mener
<p>Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de bénévoles féminines et/ou de salariées du club pour qu'elles s'investissent davantage dans l'encadrement des activités cyclistes • Aménagement des locaux, outils et dispositifs du club pour répondre davantage à des publics féminins: tenues, vestiaires, site Internet, matériel cycliste (selles)... • Échanges, réflexions partagées et formations des éducatrice-s et dirigeant-e-s actuels sur les stéréotypes de genre dans le cyclisme en général et le club en particulier • Communication et information sur l'offre « Vivre vélo au féminin » du club: réalisation de documentation. • Développement d'une offre d'entraînement des jeunes filles qui souhaitent faire de la compétition qui soient en phase avec les exigences de la recherche de performance: volume d'entraînement, préparation physique tout au long de l'année... • Création de créneaux de pratiques et/ou d'entraînement dédiés spécifiquement aux publics féminins (jeunes, seniors, mères...) avec des services dédiés (garde d'enfants...) • Valorisation de modèles féminins (sportives, dirigeantes, arbitres, entraîneuses) auprès des membres du club
<p>Manifestation 100% filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rassemblements sur route ou VTT, en groupes de femmes avec un encadrement féminin • Organisation de stages d'initiation au BMX, au BMX freestyle ou à la piste • Organisation de baptêmes de piste • Organisation de cyclosporives pour des femmes non licenciées: prêts de matériels, conseils de préparation • Organisation de tests chronométrés (sans classement - se jauger soi-même)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut: Selon les actions principales prévues dans le projet (amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités); « Public hors clubs » (actions de développement de manifestations 100% clubs)

Genre: féminin

Tranche d'âge: « Toutes tranches d'âges », « jeunes », ou « adultes » selon les publics visés

Type: Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire: Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

ATTENTION :

Pour cette action, vous devez nécessairement sélectionner le public "féminin" dans la catégorie "Genre" de la section "publics bénéficiaires" pour que l'action soit bien prise en compte par l'ANS.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Développement de l'éthique et de la citoyenneté** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Vivre vélo au féminin** »

6. Évaluation :

Indicateur obligatoire

- Évolution du ratio entre le nombre de femmes licenciées par rapport aux licenciés masculins

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Thématiques	Exemples d'indicateurs
Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction)	<ul style="list-style-type: none">• Évolution du nombre : de pratiquantes, d'éducatrices, de dirigeantes• Nombre de journées de formation financées pour des femmes• Part du budget du club consacrée à des actions : exclusivement masculines – exclusivement féminines
Manifestation 100% filles	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de participantes à la ou les manifestations• Pourcentage des participantes qui se sont inscrites au club suite à la manifestation

Dispositif 5 : Responsabilité Sociétale des Associations

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

Responsabilité Sociétale des Associations – Nom du Club Ethique et Citoyenneté

Cadre référent : Pierre-Louis MANOUVRIER - pl.manouvrier@ffc.fr

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est la démarche mise en place par une association afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants...).

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Participer à la gestion éco responsable d'itinéraires ou d'équipements cyclistes en lien avec la collectivité ou le propriétaire
- Mener des actions de sensibilisation et de formation au développement durable auprès des bénévoles et jeunes licenciés
- Veiller à la réduction des déchets
- Valoriser la seconde vie du matériel cycliste
- Mener des actions en faveur d'une pratique cycliste vertueuse
- Inciter à l'usage des mobilités durables

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Opération(s) d'entretien, collecte de déchets, et/ou nettoyage d'un site de pratique (d'itinéraires de sites VTT, d'espaces cycloports, et/ou de pistes de BMX),
- Collecte et/ou remise en état de vélos (Bourse aux vélos)
- Animation d'ateliers autour de la protection de l'environnement et des espaces de pratique auprès des licenciés
- Réduction des achats de produits de faible qualité ou jetable
- Réalisation d'opérations écoresponsables en partenariat avec des structures locales de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

- Opération(s) d'affichage d'itinéraires cyclables et/ou faciliter l'accès et le stationnement sécurisé pour vélos des parties prenantes (licenciés, dirigeants, bénévoles, visiteurs...)
- Organisation d'un évènement qui traite de la thématique de la consommation énergétique et de la réduction de la consommation de l'eau

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut: Public licencié et hors club

Genre: Mixte

Tranche d'âge: selon les publics visés par les actions du projet

Type: Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire: Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires. Le projet peut également impliquer les parents.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Développement de l'éthique et de la citoyenneté** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Responsabilité Sociétale des Associations** »

6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de participants aux opérations organisées
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de vélos remis en état

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type d'actions communes avec des structures de l'ESS engagées dans la collecte et le réemploi du vélo
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'opérations d'entretien et de remise en état d'espaces de pratique dans une démarche écoresponsable

OBJECTIF : PROMOTION DU SPORT SANTE

Dispositif 6 : Cyclisme Santé

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

Cyclisme Santé – Nom du Club

Promotion du Sport Santé

Cadre référente : Laëtitia LE CORGUILLE - l.lecorguille@ffc.fr

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Diversifier les compétences des éducateurs bénévoles et/ou rémunérés du club
- Concourir à la stratégie « sport sur ordonnance » du territoire
- Diversifier les lieux et les offres de pratique
- Structurer et promouvoir une offre de pratique cycliste accessibles aux personnes atteintes de pathologies chroniques, obèses, hypertendues et/ou aux personnes sédentaires, en perte d'autonomie et inactives.
- Réaliser un suivi des pratiquants
- Accueillir de nouveaux licenciés

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Former les éducateurs bénévoles à la formation "Animateur fédéral"
- Former les éducateurs professionnels à la formation "Coach Vélo Santé"
- Labelliser son club Cyclisme Santé en "Pédaler Bien Être" et/ou "Pédaler Santé"
- Réalisation de partenariat avec une Maison Sport-Santé, des établissements médico-sociaux, des médecins et des réseaux sport santé du territoire
- Communication et information sur l'offre « Cyclisme Santé » du club labellisé
- Mise en place de cycles d'activités réguliers de cyclisme santé
- Financement de petits matériels (ex : vélo d'appartement, vélo adapté...) permettant une pratique Cyclisme-santé.
- Suivi de ses pratiquants en cyclisme santé via une plateforme sport-santé (Goove...)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

Attention : les créneaux de pratique doivent être d'une durée minimum de trois mois.

4. Publics bénéficiaires :

Statut: tout public

Genre: « Mixte »

Tranche d'âge: « Toutes tranches d'âges » ou « Adultes » ou « Seniors » selon les publics visés

Type: Public atteint de pathologie(s) chroniques, obèse, hypertendus et/ou public sédentaire et non pratiquants

Commentaire: Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Promotion du sport santé** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Développement d'une offre de pratique « Cyclisme Santé »** »

6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
• Nombre de créneaux de pratique de Cyclisme Santé sur 3 mois (minimum 12)
• Nombre d'éducateur.trices bénévoles formé.es "Animateur fédéral"
• Nombre d'éducateur.trices professionnel.les formé.es "Coach Vélo Santé"
• Obtention de la labellisation "Pédaler Bien-Être" et/ou "Pédaler Santé"

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
• Nombre de partenariat avec une Maison Sport-Santé, des établissements médico-sociaux, des médecins et des réseaux sport santé du territoire
• Nombre de pratiquants suivis lors des créneaux Cyclisme Santé
• Nombre de questionnaires de satisfaction renseignés par les bénéficiaires de l'offre cyclisme-santé (exemple de questionnaire type en cliquant ici)

OBJECTIF : ACCESSION TERRITORIAL AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Attention : ne sélectionner qu'un dispositif parmi les deux ci-dessous.

Pour les actions PPF (Projet de Performance Fédéral) :

ATTENTION :

Ce dispositif ne concerne que les structures suivantes :

- Les clubs et structures identifiés comme **Structure d'Entraînement et de Formation** d'un Pôle Espoir Régional

Dispositif 7 : PPF Actions Sportives

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

PPF Actions Sportives – Nom du Club

Accession territoriale au sport de haut niveau

Cadres référents : Cédric CHAUMOND - c.chaumond@ffc.fr

Aurélien VAULEON - a.vauleon@ffc.fr

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Faire émerger des talents, ou bien des cyclistes à fort potentiel
- Améliorer les services sportifs en faveur de la progression des cyclistes de la structure
- Développer une démarche de détection et de formation des talents identifiés sur le territoire
- Développer les capacités de la structure en matière de détection et d'évaluation
- Recrutement de féminines (minimes et cadettes)

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Réalisation de stages thématiques, de regroupements, ou encore de déplacements de sélections
- Organisation de journées de détection sur des publics ciblés tels que des jeunes sportif-ive-s non cyclistes issus du territoire en s'appuyant sur des dispositifs fédéraux tels que "Défie un-e Champion-ne"
- Mise en place de conditions d'accueil (création de section sportive scolaire en collège, etc..., acquisitions de petits matériels...)
- Organisation de stages féminins, de formations du staff sur les enjeux du public, etc... ; a
- Actions en faveur du développer des qualités techniques
- Acquisition petits matériels, formations, stages, etc...)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut: sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre: mixte

Tranche d'âge: mineurs

Type: Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire: Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif «**Accession territoriale au sport de haut niveau**»
- Puis sélectionnez le dispositif « **PPF Actions sportives** »

6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
<ul style="list-style-type: none">• Evolution de ratio hommes/femmes

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions inscrites dans le programme accession
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de journées sportives/sportifs concernés
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de jeunes cyclistes identifiés

Dispositif 8 : PPF Optimisation de l'entrainement

Accès à la rubrique internet dédiée

1. Intitulé :

PPF Optimisation de l'entrainement – Nom du Club

Accession territoriale au sport de haut niveau

Cadres référents : Cédric CHAUMOND - c.chaumond@ffc.fr

Aurélien VAULEON - a.vauleon@ffc.fr

2. Objectif

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Proposer des encadrements sportifs adaptés à l'accès au sport de haut niveau
- Accompagner les sportif-ive-s de la structure dans la définition et la poursuite d'un projet de performance cohérent
- Développer tout au long de l'année des activités de préparation physique et/ou de préparation mentale des jeunes cyclistes compétiteurs-trices
- Mise en place d'une Section d'Excellence Sportive en partenariat avec la structure

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Financer des formations aux encadrants leur permettant d'encadrer un groupe de plus haut niveau
- Financer l'investissement d'éléments permettant l'optimisation de l'entrainement (ex : matériels légers, prestations de services, prestations paramédicales)
- Mise en place de créneaux hebdomadaires de préparation physique générale (PPG)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut: sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre: mixte

Tranche d'âge: mineurs

Type: Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire: Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif «**Accession territoriale au sport de haut niveau**»
- Puis sélectionnez le dispositif « **PPF Actions sportives** »

6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
<ul style="list-style-type: none">• Evolution de ratio hommes/femmes

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions inscrites dans le programme accession
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de journées sportives/sportifs concernés
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de jeunes cyclistes identifiés

Fédération Française de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.ffc.fr

